

PRIX ARLOING – COURMONT, INSTITUT PASTEUR DE LYON

Créé en 2005, décerné tous les deux ans, ce prix est destiné à encourager un travail de recherche dans le domaine de la Biologie Humaine et à perpétuer la mémoire de l'INSTITUT PASTEUR DE LYON et de ses fondateurs Saturnin ARLOING et Jules COURMONT.

Règlement

A – Conditions de candidature.

1. Prix ouvert à des candidats :

- âgés de moins de 40 ans, au jour du dépôt de leur dossier de candidature ;
- de nationalité française
- ou issus d'autres Etats membres de l'Union Européenne, à condition que le dossier de candidature soit rédigé en langue française.

2. Domaines scientifiques concernés :

- toutes les disciplines biologiques en relation avec l'Homme (données expérimentales et cliniques) : Bactériologie, Biochimie, Biologie moléculaire, Cancérologie, Conséquences de l'Environnement sur la Santé humaine, Hygiène, Immunologie, Parasitologie, Virologie.

3. Nature des Travaux de Recherche effectués (5 pages au maximum y compris le CV d'une page) :

- résumé des travaux correspondant à la candidature ;
- liste des 10 principales publications du candidat ;
- brevets déposés.

B – Établissement du dossier (sept pages au maximum).

1 - Identité du candidat :

- Candidats formés en France ou candidats formés dans un autre Pays Européen :
 - nom, prénom, date et lieu de naissance, nationalité
 - formation reçue : lieu (Faculté, Université)
 - pour les candidats formés à l'étranger : nature du mémoire soutenu, titre obtenu, date d'obtention ; ces candidats auront à préciser les raisons de leur présence en France.

2 - Activités de recherche en cours :

- Laboratoire d'accueil : intitulé, nom du Directeur, nature du laboratoire : (universitaire, hospitalier, associé ou non à une structure de recherche, INSERM, CNRS).

3 - Équipe d'accueil : nom du responsable, spécialité scientifique.

Autres laboratoires d'accueil éventuellement fréquentés dans le passé : dates et durée des séjours, bourses ou nature des rémunérations obtenues par le candidat, prix éventuellement reçus par lui.

4 - Travail de recherche soumis au jury :

- Ce travail doit être novateur, ne pas avoir été déjà récompensé par un prix et ne pas faire plus de cinq pages dactylographiées.
- Le candidat doit insister sur la conduite de son travail, sur les conséquences à tirer de celui-ci et ses éventuelles perspectives thérapeutiques ; il doit fournir des données prospectives à partir des résultats présentés.

5 - Modalités d'envoi du dossier :

- dossier à établir en sept ou huit exemplaires et à adresser avant la date indiquée sur l'affiche d'annonce du Prix à :

**Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon
Palais Saint-Jean 4, avenue Adolphe Max
69005 LYON**

- Le candidat précisera son adresse postale et l'intitulé de son e-mail.

6 – Le récipiendaire présentera oralement ses travaux à la séance de remise des prix (15 décembre 2026).

C – Jury.

Jury constitué de trois à sept membres appartenant au monde médical et scientifique et présidé par un membre de la classe des Sciences de l'Académie et choisi en fonction de la nature et du contenu des travaux présentés.

N.B. : Le candidat ne peut avoir travaillé sous l'autorité directe de l'un des membres du Jury dans les dix dernières années.